

**Question orale du Groupe d'Ouverture,  
Vénissieux Terre d'Audace, Terre d'Avenir  
Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> février 2010**

Madame le Maire, Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

J'ai souhaité cette intervention afin de revenir sur le sujet de la conférence de presse qui a été organisée par la majorité municipale jeudi dernier, 28 janvier, concernant l'opération de démolition-reconstruction du centre commercial de Vénissy (plateau des Minguettes) et plus globalement sur les centres commerciaux de Vénissieux.

Pour ce qui concerne le centre commercial de Vénissy, ayant appris seulement le jour même à 10h, par des bruits de couloir, l'existence de cette conférence de presse, je n'ai pu me libérer de mes obligations professionnelles et m'y rendre.

C'est pourquoi, ayant été interpellé maintes fois, et depuis plusieurs années, par des usagés et des commerçants de Vénissy mécontents, je souhaite ce soir, dans mon rôle d'élu, dénoncer le manque de concertation et les approximations qui ont caractérisé la gestion de ce dossier qui s'éternise depuis de trop nombreuses années. On peut dire qu'il faut vraiment que les vénissiens soient habitués à l'inefficacité du politique pour tolérer aussi longtemps un centre commercial dans cet état.

Lors de nos vœux 2010 organisés sur le terrain à Vénissy il y a deux semaines, il nous a encore été fait part d'un surcroît de mécontentement sur les choix arbitraires de la mairie et les laissés pour compte de l'opération actuelle. Le reproche principal étant le manque de concertation de votre part. Le fait que cette conférence de presse ait été organisée en catimini dans les locaux de la mairie afin d'éviter le terrain et d'être loin des habitants du plateau, semble être l'illustration même de vos méthodes déployées dans cette affaire. Il serait temps de travailler en profondeur cette concertation au lieu de faire des opérations de "communications externes".

Je souhaite profiter de cette intervention pour attirer également votre attention sur un autre centre commercial de proximité, à savoir celui du quartier du Moulin à Vent à l'angle de la Route de Vienne et de la Rue Ludovic Bonin. En visite dans ce quartier, il est apparu nettement que ce centre commercial est en souffrance depuis la fermeture du ED. Cela a pour conséquence la mort lente, mais certaine de ce centre commercial si rien n'est fait. Il est de votre devoir de faire tout ce qu'il est possible pour assurer la pérennité de ces commerces de proximité, nécessaires aux habitants du quartier.

Je vous remercie de votre attention.